



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre et du Secrétariat d'État chargé de la prospective. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

► Economie - Finances

### A noter dans vos agendas :

**Le mardi 9 novembre 2010 de 9h30 à 17h30**

**Colloque « politique d'innovation » :  
Les aides publiques à l'innovation en Europe : quels  
instruments pour quelle performance ?**

**Organisé par le Centre d'analyse stratégique  
18, rue de Martignac 75007 Paris**

En présence de :

**Nathalie Kosciusko-Morizet,  
Secrétaire d'État chargée de la Prospective et du développement  
de l'Économie numérique**

L'innovation constitue plus que jamais un enjeu clé de compétitivité, dans le contexte de la sortie de crise économique et financière. Pour se redresser et faire face à la concurrence croissante tant des grands pays émergents que des pays les plus avancés, le potentiel de croissance de la France et des autres pays européens a en particulier besoin d'une forte base technologique.

Ce colloque vise à évaluer l'efficacité des principaux types d'aide publique à l'innovation utilisés en Europe et s'efforcera d'en tirer les enseignements qui s'imposent, afin notamment de distinguer les meilleurs instruments dans ce domaine. Il sera l'occasion pour des représentants des administrations nationales et internationales en charge des politiques d'innovation, des chercheurs européens spécialistes du sujet et des représentants des entreprises, d'avoir des échanges approfondis, en particulier sur l'efficacité des principaux instruments employés, dont le crédit impôt recherche (CIR).

#### **Intervenants principaux :**

**Jacques Mairese**, Chercheur au CREST, professeur à l'UNU-MERIT (Maastricht)

**Claire Nauwelaers**, Chercheur à l'OCDE

**Alain Quevreur**, Chef du service Europe à l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie)

#### **Ce colloque s'articulera autour des quatre axes :**

- l'efficacité des aides publiques indirectes à la R & D sous forme d'incitations fiscales
- les avantages et inconvénients des aides directes à la R & D
- les enseignements des politiques exemplaires
- la perception des politiques publiques d'innovation par leurs destinataires

**PLUS  
D'INFOS**

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

#### **Contact Presse :**

**Jean-Michel Roullé**, Responsable  
de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

► INFORMATION PRESSE